

BIOFA 3006 DURASOL peinture murale intérieur, haute résistance

Pour : INTERIEUR / Phase : AQUEUSE

DOMAINES D'APPLICATION

Peinture recommandée pour les endroits aux fortes sollicitations (en bas des murs des jardins d'enfants,...). Convient pour plâtre, plaques de plâtre, enduits, papier ingrain, béton etc. Peut-être utilisé en rénovation sur anciennes peintures en dispersion.

PROPRIETES

Peinture intérieure en dispersion, blanche, sans solvant, microporeuse. Bon pouvoir couvrant. Aspect velouté (mat-satiné). Lavable à lessivable.

TEINTES

Disponible en blanc et en teintes blanc cassé (selon NCS et RAL) prêtes à l'emploi ; peut-être teinté avec les concentrés de teinte BIOFA 3510-3590.

COMPOSITION

Eau, craie, dioxyde de titane, huile de lin, talc, diatomite, huile sulfonée, sel de bore, montmorillonite, cellulose, caséine, huile de Ylang, huile d'oranger, huile de bois de cèdre.

REMARQUES PARTICULIERES

Ne pas appliquer si la température de l'air ou du support est inférieure à + 12°C. Mélanger soigneusement avant utilisation.

Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien aérer et ventiler les locaux.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

CONDITIONNEMENT

1 L, 4 L, 10 L

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Température d'application : +5°C

Rendement pour couche : 8 à 9m²/L

Séchage : 4 à 6 heures

Recouvrable : après 2 heures

Stockage : à l'abri du gel, au frais et au sec

Conservation : 12 mois

Diluant : eau

Densité : 1.56 kg/L

MODE D'EMPLOI

1. Préparation du support

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Le support doit être sec, propre, exempt de graisses ; enlever les anciennes couches de peintures à la colle ou à la chaux ; les peintures à l'huile : poncer et appliquer une couche d'apprêt mural BIOFA 0811 ; les autres supports : appliquer une couche de sous-couche BIOFA 3046.

ATTENTION :

Des surfaces détapissées sont à égrener légèrement (grain 60 à 100) et à dépoussiérer, puis à nettoyer au chiffon humide (eau tiède). Peuvent-être traité avec Fixatif Biofa 0810 dilué après 24 heures. Des restes de colle à tapisser peuvent causer des problèmes d'adhérence.

Ne pas appliquer en dessous de 5°C. Veiller à une circulation d'air suffisante pendant et après l'application.

IMPORTANT :

Il est possible, en traitant différentes surfaces avec des systèmes de peintures microporeux, que des traces de nicotine, lignine, rouille, etc. réapparaissent après avoir peint. Le support est donc à tester et des essais à faire. Appliquer éventuellement par endroit une couche d'apprêt mural BIOFA 0811.

2. Application :

Bien remuer le produit. Ajouter 5 % d'eau ; appliquer deux couches au pinceau ou au rouleau ; pistolet Airless possible (+20% d'eau, 200bar, gicleur 0,53mm).

3. nettoyage de l'outillage

Nettoyer immédiatement l'outillage à l'eau froide, additionnée de NAPONA BIOFA 2090, puis à l'eau claire.

CONSEILS DE SECURITE

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout : laissez-les sécher à l'air, les résidus secs peuvent être facilement recyclés. Compostable.

Déposer les conditionnements vides et les résidus dans une déchetterie.

VOC EU-max. (cat. A/a) : 75 g/L (2007)

VOC EU-max. (cat. A/a) : 30 g/L (2007)

3006 contient max. 1 g/L